

Une Église en marche

La marche pour le climat fait suite à une invitation du Conseil œcuménique des Églises (COE) à entrer dans un « pèlerinage pour la justice et la paix ». La tenue de la COP 21 à Paris (Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique) du 30 novembre au 11 décembre prochains est une opportunité pour se mobiliser et réfléchir aux liens foi, théologie et climat.

Les Scandinaves et les Allemands partiront de la frontière à la hauteur du Danemark. Ils arriveront à Metz le 14 novembre. Le conseil de l'UEPAL encourage ses membres à se mettre en route également pour rejoindre les marcheurs à **Metz** et y vivre ensemble le **dimanche 15 novembre** : ce sera une journée de repos, de célébration et d'ateliers.

Suite à l'encyclique papale sur le climat, l'archevêque de Strasbourg a lancé un appel à jeûner et à marcher pour le climat dans une dynamique œcuménique. Les marches vers Metz seront donc coordonnées par des équipes et des paroisses protestantes et catholiques.

Les tronçons portés par l'UEPAL

Strasbourg (Kehl)-Metz : départ le 7 novembre, en passant par Vendenheim, Schwindratzheim, Saverne, Sarrebourg, Dieuze et encore 2 étapes à définir (soit 8 jours de marche). Des marcheurs allemands venus du sud se joindront au groupe.

- Creutzwald-Metz : départ le 11 novembre

- Thionville-Metz : départ le 12 novembre

Concrètement

- À la carte : on peut marcher une demi-journée, une journée ou faire tout le tronçon.

- Inscriptions : les marcheurs qui font plus qu'une journée devront s'inscrire avant le 7 octobre sur internet et contribuer avec une somme modique à l'organisation (plus de détails dans le prochain infos CP et sur le site de l'UEPAL).

- Accueil par les paroisses qui offriront aux marcheurs le repas du soir, le gîte et le petit-déjeuner.

Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec vos pasteurs.

Les enjeux de la COP 21

Nous, au sein de l'Union européenne, nous émettons environ 10 % des émissions de gaz à effet de serre annuelles mondiales. Nos objectifs de réduction sont parmi les plus ambitieux avec une réduction d'émissions d'au moins 40 % d'ici à 2030 (par rapport à 1990). Cet objectif est la première étape vers la réduction des émissions de 80 à 95 % d'ici 2050.

Un accord crucial pour le monde entier

La 21e Conférence des Parties est une échéance cruciale dans le processus des négociations. Elle doit aboutir à un « accord ambitieux et contraignant » qui sera mis en place à partir de 2020. Ambitieux pour limiter le plus possible le changement climatique (à + 2° C maximum en 2100). Contraignant pour que les objectifs que chaque pays se fixe soient respectés et permettent réellement de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre.

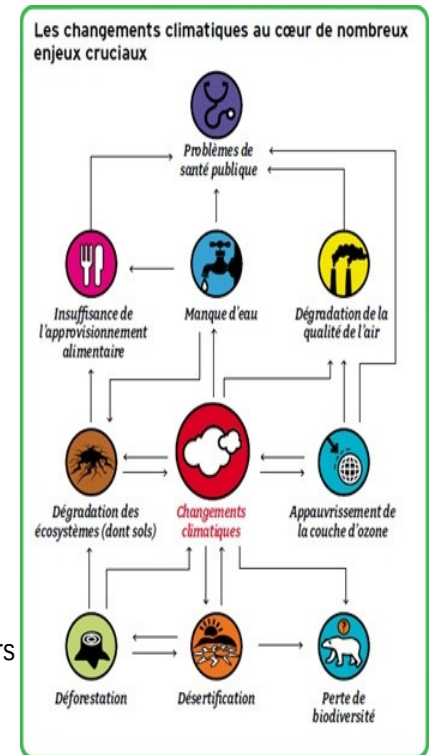
Nous sommes déjà en train de vivre le changement climatique de notre planète. Depuis 150 ans, nous avons émis tellement de gaz à effet de serre que notre planète se réchauffe.

Il faut désormais tous agir pour limiter le réchauffement planétaire mondial à seulement 2 °C d'ici la fin du siècle.

Pourquoi ? Parce que le changement climatique a de nombreuses conséquences, sur la santé, sur les cultures et les forêts, sur la qualité de l'air, sur les écosystèmes, sur la biodiversité... Parce que le changement climatique va augmenter le nombre de périodes de forte chaleur et les événements extrêmes (fortes pluies, inondations, sécheresses). Parce qu'il va réduire nos réserves d'eau douce, le débit des cours d'eau, diminuer l'accès à l'eau potable entraînant le déplacement de nombreuses populations...

Nous devons aujourd'hui **nous adapter à ce changement climatique**. Comment ?

- En nous **protégeant des événements extrêmes** : construction de digues, de murs anti-inondation pour protéger les côtes, relocalisation des commerces et des habitations menacés...
- En **adaptant notre agriculture** : utiliser certaines variétés précoces, diversifier les cultures, lutter contre la grêle et les tempêtes en utilisant des filets paragrêles ou en orientant les rangs par rapport aux vents dominants...



(Extrait de <http://www.mtaterre.fr/>)